

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LITTORAL FORMATION »

Siège Abidjan, Cocody, DOKUI, Lot 552, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LITTORAL FORMATION »

Objet : La société LITTORAL FORMATION SARL a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- ? FORMATION EN RH ;
- ? FORMATION QUALIFIANTE ;
- ? ETUDE DE MARCHE/MARKETING ;
- ? ENQUETE DE SATISFACTION ;
- ? PRESTATIONS DE SERVICES ;
- ? DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, DOKUI, Lot 552, Ilot 55

Dirigeant(s) M EBROTTIE GEORGES CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05620 du 30/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38818/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

